

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 21

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 22 Mai 1875.

A côté de progrès réels, les deux lois soumises au vote populaire renferment un certain nombre de dispositions regrettables. Celle sur le droit de vote maintient, pour plaire aux Bernois, des exclusions que nous ne connaissons plus dans le canton de Vaud ; la loi sur l'état civil pose, en matière de mariage et de divorce, un certain nombre de principes que les moralistes les moins ombrageux estiment dangereux. Surtout, cette dernière loi est inconstitutionnelle, ou plutôt elle est une interprétation excessive de la Constitution caoutchouc sous laquelle nous avons le bonheur de vivre depuis le 19 avril et qui devient de plus en plus une désillusion pour les Vaudois qui ont cru devoir l'accepter.

Le principal motif qui doit, au dire de certaines personnes, engager les électeurs à émettre demain un vote affirmatif, est celui-ci : « Nous devons voter oui, parce que les cantons catholiques voteront non ! »

Cet argument est commode ; il dispense de réfléchir. On s'en servait déjà au 12 mai, au 19 avril ; on l'emploiera encore lorsqu'il s'agira de la future loi qui centralisera l'instruction publique : tant qu'il restera aux cantons une ombre d'existence, vous verrez réapparaître ce fantôme de l'ultramontanisme, vous entendrez de nouveau ces excitations aux haines religieuses.

Pour nous, nous déplorons de voir nos concitoyens catholiques transformés, pour ainsi dire, en pestiférés politiques. Nous croyons que ceux qui donnent de tels conseils sont de moins bons confédérés que les catholiques eux-mêmes.

Demain, notre vote sera négatif.

Le *Figaro* racontait dernièrement une aventure extraordinaire que tous les journaux ont reproduite en la faisant suivre de toutes les exclamations d'incrédulité possibles.

Le directeur de la ménagerie de Saint-Petersbourg, disait le journal parisien, apprit un jour qu'un brave homme, chargé de nettoyer les cages des animaux féroces, venait de mourir. Il fallut pourvoir à son remplacement et trouver un gaillard assez solide pour manœuvrer facilement les longues barres de fer à l'aide desquelles on fait cette besogne.

On finit par découvrir un robuste paysan né sur les confins de l'empire. Le directeur lui dit :

— Vous nettoierez les bêtes fauves demain matin, à huit heures ; vous commencerez par la lionne.

Le lendemain, à l'heure dite, le directeur vit, avec une épouvante qu'on comprendra, notre paysan, un sceau d'eau d'une main, une éponge de l'autre, entrer dans la cage de la lionne *pour la nettoyer*. Il la nettoya en effet sans que l'animal lui fit le moindre mal.

Il entra ainsi successivement dans toutes les cages ; et le brave garçon a continué pendant six ans ce nettoyage sans recevoir la moindre égratignure.

Où le *Figaro* a-t-il puisé cette histoire ? Dans un journal américain sans doute, car elle est depuis longtemps connue à New-York. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elle est authentique, avec cette différence que le héros n'est pas un paysan russe, mais un paysan vaudois, né à une lieue de Lausanne, à Belmont. Le *Conteur*, qui se plaît à recueillir nos curiosités nationales, ne peut pas laisser celle-là.

Notre jeune Belmontois était à Zurich sans ouvrage, sans sou ni maille, dans un assez piteux état enfin ; il finit, à bout d'expédients, par demander du travail à un directeur de ménagerie baraquée aux portes de Zurich.

— Que savez-vous faire ? lui demande le directeur.

— Je suis cordonnier de mon état, répond le Belmontois ; mais je sais soigner les chevaux.

— Eh bien ! reprend le directeur en lui tournant le dos, allez chercher une étrille et étrillez cette lionne.

Le pauvre garçon, qui voyait une ménagerie pour la première fois, prend le directeur au sérieux, demande une étrille, de l'eau et une éponge, et dix minutes après il était dans la cage. La lionne pousse un rugissement terrible et s'apprête à bondir sur le malheureux ; directeur, employés, spectateurs, tout le monde est haletant.

— *Alein ! pas de manâirès !*... dit le brave homme en son bon patois, en passant l'étrille sur le dos de la bête. On la vit alors étouffer ses rugissements, s'étendre sur les planches, fermer les yeux petit à petit comme une chatte que l'on caresse, toute heureuse enfin d'être une fois grattée.

L'homme sortit de la cage aux applaudissements de la foule, aussi tranquillement que s'il fût sorti

d'une écurie. Il s'apprêtait à aller étriller un autre fauve, quand le directeur l'arrêtant :

— C'est assez pour aujourd'hui, lui dit-il ; vous resterez à mon service à trois cents francs par mois pour commencer.

Ce Belmontois est aujourd'hui directeur d'une grande ménagerie à New-York ; c'est le plus célèbre dompteur du monde. Il est venu, il y a quelques années, visiter sa vieille mère, qui vit encore et pour laquelle il a acheté une jolie petite campagne à Belmont. On a pu le voir se promener sur Montbenon avec un de ses amis d'enfance, aujourd'hui un des premiers employés de la Suisse-Occidentale. Il est bel homme, excellent cœur, bon Vaudois, et son plus grand plaisir est encore de boire quelques verres de petit blanc avec ses vieux amis.

D.

On sait que la route qui longe le lac Léman, sur la côte de Savoie, ne date que des premières années de ce siècle, et que sa construction se rattache au percement de la route du Simplon, faite sous Napoléon 1^{er}, de 1801 à 1806. Il n'y avait autrefois entre Evian et St-Gingolph qu'un sentier presque impraticable en plusieurs endroits, car les rochers de Meillerie trempaient alors leur base dans les eaux du lac. C'est sur ces rochers à pic, dans ces sauvages retraites d'autrefois, que St-Preux allait rêver à ses amours, en contemplant sur la rive opposée, au milieu des frais ombrages de Clarens, l'habitation de Julie ; c'est du haut de ces rochers qu'il s'écriait un jour, en proie à la tristesse : « Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ô Julie ! vous connaissez l'antique usage du rocher » de Leucate, dernier refuge de tant d'amants malheureux. Ce lieu-ci lui ressemble à bien des égards ; » la roche est escarpée, l'eau est profonde et je suis » au désespoir ! »

Rousseau, qui visita ces bords au siècle dernier et en fit une description si pittoresque dans sa *Nouvelle Héloïse*, aurait donc bien de la peine à s'y reconnaître aujourd'hui. Quand les travaux de la route commencèrent et qu'on attaqua les rochers, ce fut tout un événement pour l'époque ; on n'était guère familiarisé avec des entreprises semblables à celles que nous voyons aujourd'hui ; on ne se serait guère imaginé le percement du St-Gothard, du Mont-Cenis et tant d'autres travaux gigantesques auxquels notre génération a assisté. Il est du reste facile de se rendre compte de l'importance qu'avait alors l'établissement de la route de Meillerie par la communication suivante faite à un journal de Lausanne le 21 août 1804 :

Les rochers de Meillerie.

Depuis quatre mois j'entendais parler avec admiration des ouvrages étonnants, hardis, prodigieux qui ont commencé ce printemps en Savoie, pour la construction de la route de communication entre l'Italie et Genève par le *Simplon*. Dans tout cet intervalle, les explosions multipliées des mines qui font sauter les rochers, frappaient continuellement mes oreilles. Tous les jours une multitude de curieux,

partant de tous les points de nos rivages, pour aller sur les bords opposés voir les travaux de *Meillerie*, en revenaient tout enthousiasmés de ce qu'ils avaient vu, sans néanmoins en donner de notices un peu claires et détaillées. *Et moi aussi*, me suis-je dit enfin, *je veux aller à Meillerie*. Je suis parti, j'ai vu et je suis revenu tout aussi enchanté qu'aucun des curieux qui m'ont précédé.

Je vais tâcher de vous donner une faible esquisse de ce que j'ai vu, et qu'il faut absolument voir par soi-même pour s'en former une juste idée. Je ne vous dirai rien des avantages précieux de cette nouvelle route, qui sera digne en tous points des plus superbes monuments en ce genre de la grandeur romaine. Ce n'est pas à moi, Vaudois, qu'il convient d'en parler ; je laisse aux Savoyens le bonheur de les apprécier.

Le village de *Meillerie*, où l'on débarque et autour duquel sont les plus grands travaux, est composé de 50 à 60 feux. Situé au pied d'une montagne fort escarpée entre les rochers et sur le bord même du lac dont les eaux baignent ses murs, il n'avait jusqu'à présent été accessible que par des sentiers fort après, difficiles et tortueux. A la gauche de ce village, du côté du Valais, la route nouvelle n'est encore ouverte que dans un espace d'un bon quart de lieue. Mais l'année prochaine on la prolongera jusqu'à St-Gingolph, qui limite la Savoie du côté du Valais, à une bonne lieue de là, et où se trouvent des rocs qui donneront aussi beaucoup d'occupation.

Dans la partie déjà ouverte, on voit avec admiration une chaussée en ligne droite et très bien nivelée, de 25 à 30 pieds de largeur, qui, dans un intervalle de 63 toises, est percée dans les rochers fort durs tombant à pic dans les abîmes du lac. C'est là qu'on a fait sauter avec de la poudre une masse énorme de roc de 25 à 28 pieds d'épaisseur, pour former ce magnifique chemin, qui sera bordé par un mur très solide du côté du lac, au-dessus duquel il est élevé perpendiculairement de 100 pieds. Le reste du chemin est ouvert dans les terres parsemées d'énormes cailloux et de quartiers que le temps paraît avoir détachés des rochers voisins.

Cette route, passant dans la côte, à 50 pas au-dessus du village de Meillerie, se prolonge l'espace d'une bonne lieue jusqu'au village de la *Tour ronde*, où elle finit, pour être continuée la campagne prochaine encore une lieue jusqu'à Evian, d'où elle était déjà faite jusqu'à Genève. En sortant de Meillerie, elle est taillée dans le roc vif sur une longueur d'environ 200 toises, sur 25 à 28 pieds de largeur.

Pour exécuter ces divers travaux, il a fallu faire sauter avec la poudre deux millions de pieds cubes d'un roc très dur. A l'endroit où l'on travaille actuellement, le chemin est à 100, 150 et jusqu'à 200 pieds à pic, au-dessus de la surface des belles eaux limpides et verdâtres du lac, du côté duquel il sera garanti par un mur construit avec beaucoup de difficultés et une hardiesse étonnante.

Les ouvriers, attachés et suspendus deux à deux à ces rochers par des cordes, ou placés sur des écha-